



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 84 • Février - mars 2016

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières et pour l'**A**ction **C**itoyenne

Belgique -Belgie
P.P.
40-49 LIÈGE X
P 204082



Les terroristes amateurs font exploser des voitures. Les professionnels font grimper les chiffres du chômage, Charb, Maurice et Patapon, Ni dieu ni maître! p. 24



Illustrations de Titom,
mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be

Nos rendez-vous

Judi 21 janvier, nouveau cycle «Géopolitique du chaos»
Mardi 8 mars, notre journée des droits des femmes





Bonne année, qu'ils disaient...

Oh, nous ne demandons pas mieux, santé, paix, bonheur, amour, amitié, oui, très bien, nous souscrivons, mais encore ?

Si vous voulez mon avis, 2015 a été foireux et pire, et ça semble mal engagé pour 2016.

Certes, comme nous l'écrivions dans nos vœux, certaines de nos préoccupations ont été reprises en première ligne dans les médias : la nécessité (impérieuse) de renoncer aux énergies fossiles et de modifier radicalement notre approvisionnement alimentaire et notre façon de nous déplacer, sous peine de nous retrouver d'ici moins d'un siècle sur une planète qui ne serait plus habitable ; la nécessité (impérieuse) de mettre fin au scandale qu'est l'évasion fiscale et de faire porter l'effort fiscal sur les gros revenus et les entreprises transnationales (qui sont aussi, trop souvent, des empoisonneurs publics) ; la nécessité (impérieuse) de bloquer des accords internationaux qui renforcent les droits de ces multinationales et limitent la possibilité de faire respecter des règlements, donc les droits sociaux et l'environnement.

Mais si l'on en parle désormais dans les journaux, voire à la télévision, le caractère impératif est resté très entre parenthèse. Rien ou si peu ne s'est passé au-delà des constats. Mais sécurité sociale, services publics – ces mécanismes contribuant à une distribution plus équitable de la richesse (et au découplage entre revenu et emploi) sont lentement érodés par des mesures d'austérité diverses et des allègements fiscaux pour les patrons.

Mais l'hostilité latente vis-à-vis des «migrants» ou des «réfugiés» (les mots sont à interroger, ils ne sont jamais innocents) s'alimente perversément à la peur que suscite les attentats, et il n'y a pas de

raison que ceux-ci s'arrêtent, ou d'ailleurs que s'arrête la «guerre à la terreur», selon l'expression inepte de George Bush Jr. Mais au moment même où Fabius, tout sourire, annonçait la grande réussite de la COP21 et la limitation miraculeuse de l'augmentation de la température à 1,5°C, rien ne changeait dans notre mode de vie : les voitures continuent à s'embouteiller, les patinoires à combattre la fonte à grand renfort d'unités réfrigérantes, les cafés à accueillir leur clients en terrasses chauffées, les éleveurs industriels à importer leurs pains de soja (et à élever du bétail en dépit de tout bon sens).

Mais tandis que nous dégustons les spéculations de Noël, la spéculation financière prospère aux quatre coins des paradis fiscaux. Mais le «système dette» nous promet encore de belles régressions...

Bonne année, qu'ils disaient...

Nous reste donc à tenter d'infléchir le cours des choses en réfléchissant ensemble. Ainsi, face aux attentats, il nous a paru important de **lancer un cycle sur la géopolitique du chaos**, en commençant par le Moyen Orient.

Notez aussi, déjà, notre prochaine université ATTAC Wallonie Bruxelles, qui aura lieu les **samedi 8 et dimanche 9 octobre prochain** au théâtre universitaire (1 quai Roosevelt) et où il sera question de contrôle public.

Et puis, après tout, pourquoi pas, une bonne année quand même ? Si les arbres peuvent repousser et les sols s'amender, ne pouvons-nous retrouver la force collective de briser l'emprise d'un système qui se nourrit aux mamelles de l'égoïsme ? Ne pouvons-nous ainsi œuvrer à cette autre monde, qui est dans celui-ci ?

Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,
Rue du Beau Mur, 48
4030 Liège
Tél : 04 349 19 02
info@liege.attac.be
www.local.attac.org/liege

Cotisations

→ 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois*)

→ 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois*)

→ 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois*)

* si vous optez pour l'ordre permanent

Compte bancaire

N° BE70 0013 3246 2425

SOMMAIRE

Édito	p.2
ACS	p.3
Plaisir de vivre	p.3
Climat	p.4
Travail décent	p.5
Dette système	p.6
Arbres	p.8
Créer l'ambiance (2)	p.10
Agenda	p.12

Accord sur le commerce des services (ACS-TISA en anglais)

Conférence débat animée par
Alice Minette, responsable des
relations internationales à la
CGSP Wallonne

I s'agit là d'un accord de commerce parmi d'autres tout aussi dangereux (CETA, accords de «partenariat» transatlantique de l'UE avec le Canada et TTIP avec les États-Unis). Cet accord qui reprend l'objectif de l'AGCS, un des textes fondateurs de L'OMC, vise à privatiser tous les secteurs de tous les services et supprimer toute entrave au commerce des services. . Ceux-ci représentent presque 70% de l'économie d'un pays, on comprend dès lors que les multinationales souhaitent s'y immiscer.

Comme pour tous les traités, les négociations de l'ACS sont menées dans la plus totale opacité entre 24 pays membres de l'OCDE (où l'UE compte pour une voix), sans les pays émergents, mais évidemment avec l'aide et le soutien de lobbies fort actifs.

Cependant, Il y a parfois des lueurs d'espoir quand l'Uruguay et le Paraguay se retirent, sans doute plus lucides sur les conséquences.

Des aspects particulièrement inquiétants :

- l'effet de cliquet, c'est-à-dire l'impossibilité pour un pays qui a décidé de libéraliser un secteur de revenir en arrière,
- l'absence de clauses sociales ou environnementales contraignantes (même le droit des travailleurs reconnu par l'OIT n'est pas contraignant !)
- le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États. En effet, ce mécanisme qui permet à un investisseur de s'attaquer directement à un État par la voie

d'un tribunal privé constitue une atteinte directe à la capacité des États d'édicter des lois et règlements en vue d'assurer l'intérêt général. C'est une attaque frontale contre la Démocratie ! Cette mesure existe déjà dans un grand nombre de traités bilatéraux et a dès présent causé beaucoup de dégâts. Nombreux sont d'ailleurs les pays qui ont annoncé leur refus de tout accord incluant cette mesure.

Actuellement, les discussions portent sur des points considérés comme prioritaires, à savoir, les services financiers, les législations intérieures, les télécommunications, le e-commerce, les transports des personnes physiques...etc. D'autres « rounds » suivront.

Ce traité se présente sous différents modes et fournitures de services que commente la conférencière. Un point mérite cependant développement : la clause de «la nation la plus favorisée» qui demande à un État de donner à un fournisseur étranger les mêmes avantages qu'à ses propres services ! Nous imaginons ce que cela pourrait donner dans le secteur de l'éducation en Belgique par exemple où l'enseignement est pris en charge par les pouvoirs publics !

Les décisions seront définies entre le choix de favoriser les investisseurs ou le bien-être des populations ! Faisons confiance à l'organe de règlement des différends, tout comme d'ailleurs à la Cour de Justice Européenne pour assurer le plus grand bonheur des multinationales ! Foin des règles et des lois, ces archaïsmes d'un autre temps !

La conclusion est qu'il faut informer, informer et informer encore, convaincre les Poli-

tiques du danger d'accords comme l'ACS et leur faire comprendre qu'ils s'automutilent en acceptant leur propre perte de pouvoir. Mais surtout, il ne faut pas séparer les luttes, car tous ces traités ont le même objectif final, la suprématie de la finance sur le bien être général.

Notons que de nombreuses personnes présentes n'avaient jamais entendu parler de ces accords et s'ébahissaient de n'avoir eu aucune alerte par la voie des médias.

N'ABANDONNONS PAS LE PLAISIR DE VIVRE

À la suite des attentats

du 13 novembre à Paris, nous avons entendu un grand nombre d'intervenants réagir en proclamant : « Ces gens (les terroristes) ne tolèrent pas le mode de vie occidental qu'ils jugent pervers. Ne nous laissons pas dicter notre conduite par ces fondamentalistes. Continuons à profiter de la vie, à aller au restaurant, au concert, au stade. »

Saine réaction. C'est très bien. Mais posons-nous la question : chez nous, comment les milliers de personnes privées d'emploi, exclues du chômage reçoivent-elles cet appel au maintien d'une vie heureuse ? Comment un enfant sur quatre, qui vit dans la pauvreté, peut-il s'épanouir ?

Ceux-là n'ont pas attendu les exactions des intégristes religieux pour être privés de la joie de vivre.

Michel VERBIEST
Le 16 novembre 2015

Quatre degrés au pôle nord fin décembre et de la neige sur les Cyclades – tout va bien, d'ailleurs, Fabius nous l'a dit, la COP21, ce fut un grand succès, le climat est sauvé, pas plus de 1,5°C d'augmentation, promis-juré (enfin, peut-être 2°C)...

En novembre nous recevions deux «informateurs» de choix pour nous parler des enjeux de ces négociations au plus haut niveau : Geneviève Azam, chercheuse à l'Université de Toulouse, militante écologiste et membre du conseil scientifique d'ATTAC, et Dominique Perrin, conseiller en politique climatique auprès de l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC).

Geneviève Azam nous rappelle que contrairement à ce qui se passe lors d'un conflit social, il est impossible de négocier avec la nature et certains changements, conséquences directes de l'activité humaine, sont irréversibles. Nous sommes entrés dans l'anthropocène, l'ère où c'est l'homme qui modifie le climat, mais sans contrôler ce qu'il a déclenché. Notre civilisation des Lumières supposait la maîtrise de la nature, mais face à la crise dans laquelle nous nous trouvons, il faudrait un réveil civilisationnel à l'échelle planétaire, où nous acceptons qu'humains, nous faisons partie de la nature, rejetant par là même l'attitude prométhéenne qui nous fait croire que nous pouvons la maîtriser et prenant pleinement conscience de notre fragilité. Cette fragilité se manifeste au niveau des écosystèmes et des sociétés qui y sont adossées. Depuis 1992 (sommet de Rio), la production de gaz à effet de serre a augmenté de 65% au lieu de diminuer. Pour rester en dessous d'une augmentation

de 2°C le GIEC a calculé qu'il nous faudrait laisser 80% des énergies fossiles là où elles sont. Or c'est tout le contraire qui se passe, sous la poussée de l'idéologie néolibérale qui prône une dérégulation tous azimuts. La sphère politique est contrôlée, plus ou moins directement par des intérêts privés. Du coup, face à la crise climatique, certains veulent faire entrer la nature dans l'économie, par exemple par la financiarisation des processus de pollution, comme le marché du carbone qui permet aux pollueurs de continuer à polluer en paix, en bénéficiant de subventions publiques, ou par des tentatives insensées de développer des techniques par lesquelles l'homme modifie délibérément le climat (géo-ingénierie). Il peut s'agir de techniques de capture et stockage du carbone, ou pire de dissémination de particules de soufre dans l'atmosphère ou de limaille de fer dans les océans. Or il faudrait à l'inverse embrasser notre fragilité humaine et fonder des bio-économies qui acceptent leur dépendance radicale aux écosystèmes. Des mouvements sociaux, modestement, s'engagent dans des formes de transition à notre portée, conscients des seuils à ne pas franchir. Ces mouvements se construisent dans la joie : nous abandonnons un monde injuste, inégalitaire et moche pour un monde où l'on se sent bien, qui lie éthique, politique et esthétique. (Geneviève Azam nous fait également découvrir les vidéos d'Augustin Berque, géographe et philosophe, Poétique de la terre, la pensée de Germaine Tillon ; elle fait écho à l'appel d'Alternatiba à la désobéissance civile radicale et non violente.)

Dominique Perrin, quant à lui, intervenait après la projection

édifiante du documentaire sur les lobbys climatosceptiques, visant à décrédibiliser tout discours d'alerte par rapport à un changement climatique (La guerre du climat). Il a d'abord présenté un tour d'horizon de tous les aspects actuels du changement climatique (fonte des glaciers, catastrophes naturelles, conflits liés au dérèglement du climat, y compris la sécheresse en Syrie,...) ponctué de l'affirmation ironique 'Tout est sous contrôle'. Il nous rappelle, en préalable aux négociations de Paris, la nécessaire solidarité et la responsabilité commune mais différenciée. Comme les gaz à effet de serre (GES) concernent la planète entière, il faut réagir au niveau mondial. Il retrace rapidement l'historique des initiatives en matières de climat (1972, rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance; 1988, création du GIEC ; 1992, sommet de Rio débouchant sur la Convention cadre des NU sur le changement climatique et la conférence des parties, ou COP ; 1997, COP3, protocole de Kyoto (PK) valable jusque 2012 ; 2005, entrée en vigueur du PK ; 2009, COP de Copenhague, échec : pas d'engagement contraignant ; 2010-2012 en route vers la COP 21 ; 2013-2014, amendements au PK ; 2015, COP21 à Paris).

À Paris, il n'y a pas d'objectifs fixés au préalable par les scientifiques. Chaque État est invité à formuler ses engagements. S'ils sont additionnés, l'augmentation vraisemblable est plus proche des 3° que des 2°... Il faudrait, certes, une grande mobilisation de rue, mais se pose aussi la question : sommes-nous prêts à changer ? Il faut changer nos habitudes de mobilité, ne plus dépendre de combustibles fossiles, modifier nos habitudes

.../...

.../...

alimentaires (ainsi par exemple réduire drastiquement notre consommation de viande mais aussi en revenir à une agriculture locale et une consommation en circuit court). Mais outre le confort de la passivité, nous voyons que c'est encore la rationalité économique à très court terme qui prévaut, comme l'illustre l'échec du projet équatori-

en Yasuni-ITT où la communauté internationale devait dédommager les exploitants de nappes pétrolifères découvertes dans le parc national Yasuni à raison de 50%. La reforestation est une tâche prioritaire alors qu'aujourd'hui à la déforestation massive pour des raisons diverses (plantation de palmiers en Asie du sud-est, cul-

tures de soja en Amazonie...) s'ajoute la fragilité de certaines espèces comme le platane, l'olivier, le hêtre. Les sceptiques en matière de changement climatique n'ont pas lu les textes qu'ils mettent en cause ; par ailleurs, pour ne pas perdre courage, rappelons-nous que les grands changements partent d'une minorité de citoyens.

Travail décent ?

Émilie Koch



Florence Aubenas,
Quai de Ouistreham

Paris : Seuil, coll. Points, 2011

En 2008, « c'était » la crise. Florence Aubenas, à l'époque journaliste à Libération, a voulu la comprendre de l'intérieur, la vivre au quotidien. Son objectif : décrocher un CDI, la quête du Graal version XXI^e siècle. Elle débarque à Caen, avec le même nom, mais une nouvelle histoire de vie... Elle raconte avoir vécu 20 ans avec un homme qui l'a entretenue. Après un divorce récent, elle est contrainte de subvenir à ses besoins, sans aucune qualification ni expérience. Elle doit trouver un travail, un logement et une voiture qui l'emmènera vers l'objet de sa quête. Elle entre dans le monde des emplois précaires, sous-payés, sous qualifiés et « sous considérés ».

Florence Aubenas décrit avec brio les heures d'attente à Pôle Emploi, l'incertitude qui suit la rédaction des CV, les longues minutes qui s'écoulent, tellement vides parfois, durant les entretiens d'embauche, les ordinateurs publics à peu près performants, etc. Elle tente d'enchaîner les petits boulots, dit être « prête à tout » pour trouver du travail... comme tant d'autres. Elle se trouve noyée dans la masse, à suivre des formations, tenter de se démarquer, faire la différence, essayer de devenir celle dont on voudra.

Pas de suspense, pas de grand malheur ni de happy end, juste la réalité froide du quotidien, celle des temps partiels imposés, des horaires décousus, les mains glacées dans un seau d'eau, à frotter, récurer, lustrer le ferry des touristes en provenance d'Angleterre. On suit Florence, derrière son chariot bringuebalant, la nuit, dans des bureaux austères. On sent ses courbatures en fin de journée, après le nettoyage des douches des routiers. On imagine la montagne de récurage que représente un chalet en location dans un camping. Et c'est avec un pincement au cœur qu'on referme la dernière page de ce livre, déjà habitués et pris

d'amitié pour ses compagnons d'infortune...

Nos analyses de mécanismes financiers sont parfois assez abstraites ; ici, nous vivons leurs conséquences dans la vie de tous ces travailleurs devenus, tels des serfs modernes, jetables et corvéables à merci.

En 2014, Florence Aubenas poursuit l'aventure du quotidien avec En France (même éditeur), récit de la « France d'en bas », avec les personnes qu'elle a rencontrées durant ses reportages.

Pour ceux qui pensent que cela se passe en France, ou ceux qui veulent pratiquer leur néerlandais, nous vous conseillons :

Tuur Viaene

Wegwerpmens · Lief en leed van een interimmer.

Epo, 2014

<http://www.boek.be/boek/9789491297656>

Ce livre très comparable, explique le parcours d'obstacle d'un intérimaire dans une des régions économiquement les plus florissantes de Belgique, la Flandre, en partant du zoning de Izegem.

Dettes système, une conférence, une pièce de théâtre-action ●

À qui profite la dette (publique)

Jacques Gaspers et Grégory Dolcimascolo

La remise de dettes se pratiquait déjà en Mésopotamie ancienne. En Égypte, elle avait lieu tous les sept ans, tandis qu'en Grèce et à Rome, il fallait des révoltes populaires pour arracher des remises. À Venise où, à la fin du Moyen âge et à la Renaissance, les créanciers contrôlent le pouvoir politique dans la cité-état, les banquiers inventent les titres de la dette.

En Belgique aujourd'hui, le budget national est à peu près en équilibre, les dépenses de l'Etat n'ont pas augmenté depuis trente ans et les emprunts ne servent qu'à rembourser la dette ! Le hic, c'est que l'Etat doit absolument, traités de l'Union européenne obligent, emprunter sur les marchés financiers. (En 25 ans, la Belgique a remboursé 470 milliard d'euros rien qu'en intérêts !)

Quelles sont donc les causes de cette dette publique ?

- l'explosion des taux d'intérêt depuis 1980
- une politique fiscale injuste
- une politique monétaire injuste
- le sauvetage du secteur financier
- la crise économique
- les politiques d'austérité

■ Dans les années 1980, après la hausse des prix du pétrole et une hausse de l'inflation, les USA et la GB décident d'augmenter les taux d'intérêt, ce qui amène les états à ne plus pouvoir payer leurs dettes et à devoir réemprunter pour honorer leurs dettes premières.

■ Il faut ici analyser les politiques fiscales des pays européens en général, tout en sachant que la politique belge en cette matière est par-

ticulièrement attractive.

De 1986 à 2012, partout en Europe, on a vu une chute spectaculaire du **taux d'imposition des sociétés**. C'est à ce moment aussi que prennent fin les régulations européennes et que se créent des concurrences déloyales entre pays de l'union. De plus, en Belgique en 2006 s'installe un système très particulier qui permet de moins taxer encore les entreprises : les Centres de coordination. Ces centres font en sorte qu'en définitive, les entreprises transnationales ne payent en 2002 que 2,36% d'impôt ! On est loin des 33,99% d'imposition officielle ! Ce mécanisme n'a pas plu à la Commission européenne et Bruno Colman a vite trouvé une autre solution : les intérêts notionnels qui sont entrés en vigueur en 2006. C'est grâce à eux que Mittal, pour un bénéfice de 1,36 milliards en 2010 a pu ne payer que 0% d'impôt avec à la clé la perte d'un millier d'emplois ! (www.auditcitoyen.be) Sans oublier la pratique des « rulings » qui permet aux entreprises d'« arranger » leur note fiscale avec les autorités compétentes ! Un troisième mécanisme tout aussi pervers est que la Belgique non seulement ne taxe pas les plus-values sur actions mais considère qu'elles sont largement déductibles. En cumulant tous ces mécanismes, les 50 plus grosses entreprises n'auront payé que 0,57% d'impôt en 2009. **Quant à l'impôt des personnes physiques** sur la dernière tranche, il a régressé de 68% en 1975 à 50% depuis 1999, c'est ainsi que la fortune des 10 plus grandes familles a été multipliée par 6 et que les inégalités n'ont cessé de croître

entre les 20% les plus riches qui détiennent 60% du patrimoine et les 20% les moins nantis. Le service d'étude du PTB estime que de 2001 à 2011 l'Etat belge a perdu 170 milliards d'euros.

■ L'article 123 du traité de Lisbonne interdit à la BCE (créée en 1998) de prêter directement aux Etats, de même que de nombreux pays interdisent à leur gouvernement d'emprunter à leur Banque centrale. La comparaison des courbes montrant l'évolution de la dette belge si elle avait pu emprunter à la BCE et en empruntant aux banques privées nous laisse pantois ! D'après les calculs du collectif Roosevelt, la Belgique pourrait faire 12 milliards d'économie par an ! (Il faut 300 millions pour financer l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles.)

■ En 2008, le sauvetage du secteur financier a coûté 32,5 milliards à la Belgique, Pour ce faire, l'Etat a emprunté aux banques privées à qui il a dû donner des garanties. Et ce sont ces garanties qui présentent le plus gros risque. De plus, ces aides accordées par l'état, ne sont soumises à aucune condition. Rien n'a donc changé dans le fonctionnement des banques !

■ La crise financière s'est transformée en récession économique. Pour sauver le secteur économique des faillites et des restructurations, il fallait encore réduire les « charges » sociales et l'impôt des sociétés, ce qui inévitablement a augmenté la courbe du chômage, et donc la courbe des dépenses de la Sécurité sociale... qu'il va bien falloir réduire !

.../...

Dettes système, une conférence, une pièce de théâtre-action

.../...

■ Et quels sont donc les liens de la dette avec l'austérité et la démocratie ? Car, la dette n'est qu'un alibi ! En 2011, quand la Belgique n'avait pas de gouvernement, donc pas de mesures d'austérité, même le Financial Times reconnaissait que la croissance y était de 2%. Un tableau de toutes les mesures prises pour diminuer le ratio de la dette nous apprend quel a été le bilan de l'austérité sur le montant des dettes : en Belgique, la dette, qui était de 98% en 2008, est passée à 106,55% en 2014 ; en Grèce, des politiques d'austérité semblables aux Programmes d'ajustement structurel qu'ont subis les pays du Sud, la dette est passée de 98% en 2008 à 175% en 2014. Sans détailler les mesures qu'impose le TSCG*, décidées avec la complicité volontaire de l'ensemble des gouvernements européens, nous voyons la corrélation entre l'augmentation de la dette publique et l'intensité des mesures d'austérité. Et puisque les mesures d'austérité ne fonctionnent pas, c'est qu'il n'y en a pas assez. Et en avant pour le TTIP, le CETA, l'ACS... ! Et la démocratie dans tout ça ? Quand nous observons les liens étroits entre des décideurs politiques au plus haut niveau et des banques comme HSBC ou Goldman Sachs, nous ne pouvons que nous indigner de l'omniprésence de conflits d'intérêts.

Cela nous rendrait bien pessimistes. Heureusement, il y a des pistes de solution. C'est ici qu'interviennent les groupes d'audits citoyens de la dette (ACiDe).

En fait, qui détient la grande part de la dette belge ? On ne le sait pas. Mais peut-on ?

1. Annuler ou suspendre la dette ? C'est légal, on le peut (texte de l'ONU)
2. Léser les petits épargnants, sachant qu'ils détiennent de 2 à 3% de la dette ? Bien sûr que non.
3. Faire une réforme fiscale ? Bien sûr qu'on le pourrait avec une volonté politique.
4. Un impôt sur la fortune ? Ce ne serait qu'une mesure symbolique mais avec une grande portée populaire.
5. Un moratoire sur le remboursement de la dette ? Possible.
6. Une réforme de la BCE ? Elle ne léserait personne mais... Quelle volonté politique actuelle pour mener à bien de telles mesures ?

Alors, toujours se pose la question de savoir comment arriver à vaincre ce désir des puissants à soumettre le peuple ? Soutenir les groupes ACiDe, en créer, informer, organiser des débats, créer des événements,...

Ainsi nous avons terminé l'année civile par la représentation

de la pièce de théâtre-action inventée par le groupe ACiDe de Marche, Dette système. Mise en scène très simple, où le public est d'abord censé représenter les nouveaux millionnaires et faire donc partie d'une élite financière qui se gausse des tentatives de quelques troublions réclamant un audit des dettes publiques, mais d'une scène à l'autre la voix de ceux qui se trouvent piégés par ce système d'endettement et de coupes dans les dépenses publiques devient plus audible, pas seulement «Georgette», la veuve qui a fait un petit emprunt pour que sa fille puisse faire des études, ou son mari cheminot et délégué syndical qui s'est suicidé de désespoir, mais aussi les populations des pays plus lourdement endettés comme la Grèce, représentées par la jeune bénévole immigrée grecque qui était professeur de français, l'employée du CPAS qui n'a plus le temps de voir ses enfants, la bourgmestre qui n'a plus l'argent nécessaire au fonctionnement de la commune. La révolte s'exprime en chants repris au répertoire 'audit Piaf' du CADTM. Comprendre, oui, mais s'amuser aussi !



Illustrations de Titom, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be

* TSCG : Le pacte budgétaire européen, officiellement appelé traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), est un mécanisme sur lequel se sont accordés 25 des 28 États membres de l'Union européenne sur la convergence de leur union économique et monétaire, notamment la zone euro. Le texte du traité, signé le 2 mars 2012 par les chefs d'État et de gouvernement, est entré en vigueur le 1er janvier 2013

L'influence positive des arbres sur le rendement des cultures et leur destruction criminelle

Il n'y aura ni mémoire ni anticipation, ni passé ni avenir sans le soutien des arbres.

Benoît Desombres ¹

Les zones qui ont connu les remembrements agricoles sont sinistrées par la brutalité et le manque de discernement qui ont caractérisé ces opérations. La surmécanisation et une agriculture industrielle et chimique, « tueuse des sols », ont complété le tableau. Sont concernées, parmi beaucoup d'autres régions, la Beauce, la Hesbaye, la Picardie... L'épaisseur de la biosphère est zéro sur le béton, 50cm au dessus d'un champ de pomme de terre mais 70m pour une forêt tropicale. C'est la plante qui construit le milieu terrestre. Elle « fabrique » les sols et les protège, temporelise le climat, permet l'alimentation des nappes phréatiques, régule le débit des rivières, humidifie l'atmosphère, donne l'épaisseur de la biosphère, produit humus, biomasse, habitat, aliments, biodiversité, oxygène, ombre, écran, beauté... Sans plantes, pas de sols ; sans sols pas de cultures, sans cultures pas d'humains... et nous sommes 7 milliards ! En un mot : la couverture végétale, qui épouse le relief, constitue la « rugosité du paysage » et donne la résilience du milieu.

Spectre phyto-sociologique

On distingue quatre grands types d'écosystèmes terrestres d'après leur couverture végétale, à savoir, les écosystèmes forestiers, les écosystèmes prairiaux, les écosystèmes désertiques et les écosystèmes artificiels (bâti-

ments, parkings, routes...), chacun affecté d'un taux de recouvrement des sols (en %) par la strate végétale dominante.

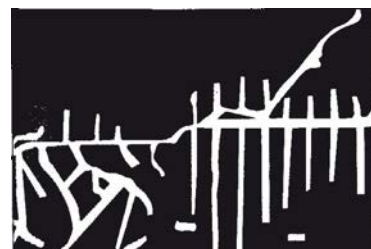
Une carte topographique au 1/10 000e ou au 1/ 25 000e (nos fameuses cartes d'état-major) montre la répartition des prairies, feuillus en futaie et taillis, conifères, peupleraies, vergers, cultures, rangées d'arbres et haies... sur fond des courbes des niveaux et réseaux hydrographiques. Ceci est la répartition des « sociétés de plantes » de la région, donc son spectre phyto-sociologique, superposé aux spectres topographique, hydrographique...

Dans nos pays, des cartes topographiques sont périodiquement mises à jour et les anciennes versions sont toujours disponibles. Donc, à partir des cartes au 1/10.000e (1cm sur la carte égale 100 m), l'on peut suivre l'historique de l'évolution de la couverture végétale, protectrice des sols et structurante du paysage. Comment ? Sur une photocopie de la région qui vous concerne, coloriez les zones couvertes de bois, peupleraies, vergers haute-tige, ... Puis découpez les parties colorées et, par pesée chez un pharmacien, vous obtiendrez le pourcentage des surfaces de sol protégées ou non par la strate arborée et arbustive (ou du linéaire de haie et bande boisée). Les différentes cartes vous donneront l'évolution de celui-ci, c'est-à-dire où nos aïeux avaient agi pour se protéger des vents, des coulées de boues et augmenter les rendements des cultures... Et, à partir de là, savoir où il faut replanter.

Christiane Herman

Pour illustrer la méthode, voici le spectre phytosociologique d'une portion de l'Amazonie vue par satellite en 1990 et en 2000 (il manque l'échelle - vues extraites d'un atlas scolaire).

Amazonie en 1990



Amazonie en 2000



En regardant dans le rétroviseur, on peut voir comment et où agir pour le futur. L'observation du passé et les avancées de l'agroforesterie nous apprennent que:

- un kilomètre de haie équivaut à un hectare de forêt ;
- on compte 20 à 25% d'économie d'énergie pour une maison à l'abri du vent par rapport à celle en plein vent ²;
- un rideau brise-vent porte ses effets sur 20 à 30 fois sa hauteur, augmente le rendement des cultures ainsi protégées, diminue le besoin d'intrants, temporelise le climat... (pour un maillage fermé) ;
- lorsqu'on double la longueur d'une pente, la vitesse de l'eau peut-être multipliée par quatre en fin de parcours, ce qui accroît de 40% les.../...

1. Benoit Desombres, *Sagesse des arbres*, Calmann-Lévy, mars 2001, p.290.

2. Un sans-domicile fixe (SDF) préfère passer la nuit à l'abri des courants d'air (c'est une question de perte d'énergie), comme les plantes d'un potager, d'un verger, d'une culture sont mieux à l'abri des courants d'air;

L'influence positive des arbres sur le rendement des cultures et leur destruction criminelle

.../...

phénomènes d'érosion ;
 → les feuilles mortes contiennent sept fois plus d'azote que le bois, soit environ 13kg d'azote par tonne de feuilles ; l'azote est principalement stocké dans les pigments bruns et du fait de la chute tardive des feuilles au sol et de leur lente dégradation par les microorganismes, l'azote est libéré très tardivement, au moment où la végétation redémarre, évitant ainsi tout risque de lessivage ;

→ «la fertilité de la Beauce était liée à l'ancienne forêt gauloise.» Une fertilité épargnée par les techniques traditionnelles de nos aïeux mais dilapidée en moins de 10 décennies de sur-mécanisation et d'utilisation systématisée d'intrants chimiques !³

→ la consommation d'énergie d'un véhicule est proportionnelle au carré de sa vitesse et le vent de face augmente cette vitesse relative d'autant.

Sous climat tempéré, dans les bocages traditionnels, la couverture arborée était de 3 à 10%. Dans les prés-vergers et les systèmes de complantations, la couverture arborée allait de 10 à 30%.

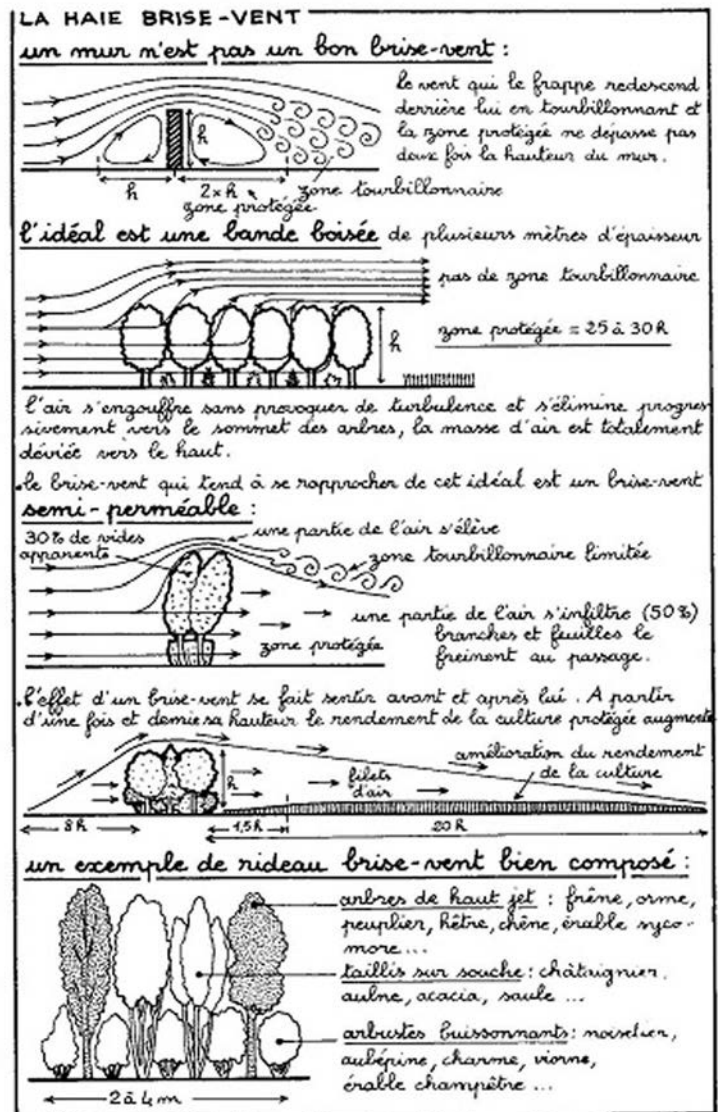
«Les effets de la haie brise-vent sur les cultures se marquent sur la rosée, les précipitations, l'humidité du sol, la température de l'air le jour, l'humidité de l'air, la température de l'air la nuit, l'évaporation, la vitesse du vent... et donc la résilience du milieu aux variations climatique, la précocité de la végétation et le rendement des cultures.»

Augmentation de rendements constatée à l'abri de brise-vent		
Culture	Pays	Augmentation
blé	France (Béarn)	15,00%
maïs	France (Bretagne)	5,00%
avoine	Allemagne	9,00%
orge	Danemark	18,00%
trèfle	Danemark	24,00%
luzerne	Danemark	21,50%
p. de terre	Danemark	16,90%
prairie	Roumanie	+ 24 à 67%
pommiers	Pays-Bas	75,00%
poiriers	Pays-Bas	121,00%

Absurdie mortifère

Tout cela est bien établi et scientifiquement fondé, de même que l'importance de la couverture végétale comme temporisatrice du climat. Comment expliquer, alors, la légèreté criminelle avec laquelle les arbres sont abattus, ici et ailleurs ? Ainsi, sous prétexte de remplir des porte-conteneurs en partance pour l'Asie, on procède à des achats groupés. Ce sont, donc tous les peupliers de la vallée du Geer qui sont

Comparaison de l'effet de divers brise-vent



Bernard Fischesser, Connaître les arbres, Ed. Nathan, Paris, 1995, p311.

3. Bernard Bertrand, Victor Renaud, *Le génie du sol vivant*, Préface de Gilles Clément, éditions de Terran, 2009, p 38.

L'influence positive des arbres sur le rendement des cultures et leur destruction criminelle

abattus, l'équivalent d'une mise à blanc du plateau Hesbignon ! Où se niche la démesure ordinaire ? Les porte-conteneurs actuels ont de 100 à 200 m de long et transportent entre 500 et 3 000 conteneurs ; supposons six futs de peupliers par conteneur, cela nous donne 3 000 à 18 000 peupliers. Du temps des allumettes, aucune usine n'aurait jamais pu en avaler une telle quantité. Aujourd'hui, le département Nature et Forêts de la Région Wallonne a décrété que le peuplier, avec ses 30 à 40 m de haut, est une simple marchandise ; un permis d'abattage n'est pas nécessaire. Or cette mise à blanc représente une modification majeure de la rugosité du paysage, bouleverse l'écoulement de l'air et par con-

séquent augmente pour vingt ans minimum les frais de chauffage des habitations, réduisant à presque rien les économies d'énergies espérées grâce aux investissements dans l'isolation. Cette mise à blanc ne nécessite-t-elle pas une interpellation du Ministre ? Avez-vous entendu parler du changement climatique, du pic du pétrole, de l'anthropocène ?... Mais nous contribuons aussi directement à la déforestation dans d'autres parties du globe. L'importation annuelle par l'UE de 1,9 million de tonnes d'huile de palme comme biocarburant, nous rend commanditaire de la déforestation de 700.000 ha (7.000 km²) de forêt primaire dans l'Asie du Sud Est qui liquide la population locale, la biodiversité et les

sols eux-mêmes. Soja ? C'est du pareil au même... De tels crimes contre la planète, nous en sommes coupables. N'est-il pas temps d'oublier profit, rendement, libre échange, concurrence (faussée ou non) et de réapprendre à planter des arbres ?

Pour en savoir plus

<https://sites.google.com/site/plantearbre/>
où vous trouverez une clé d'identification d'une cinquantaine d'espèces d'arbres de chez nous sur trois feuilles recto/verso, noir et blanc, sans copyright, à mettre dans toutes les mains !

...et pour éveiller chez les enfants et petits enfants un intérêt pour l'écologie, vous pouvez leur lire :

La grande aventure d'une minuscule goutte d'eau, publié par Aquawal. 20p illustrées.

IL SUFFIT DE CRÉER L'AMBIANCE (2/3)

Michel Verbiest

Cornaqués par les pouvoirs financiers, les responsables politiques de tous bords, élus ou non, ont fondé une société qui permet à quelques-uns de s'enrichir de façon insensée tout en plongeant un nombre toujours plus grand de citoyens dans une misère que cette même société se dit incapable d'assumer. (suite du texte publié dans le numéro 83)

Déjà en 1984, Alain Minc disait : « J'essaie de faire la différence entre un libéral de gauche et un libéral de droite ».

Cette mixture aigre-douce d'ultralibéralisme et de bons sentiments va donner ce brouet improbable : la pensée unique. Une arme efficace qui va permettre de détourner les précoc-

upations socio-économiques des citoyens vers des thèmes éthiques et environnementaux (avortement, droits de l'homme, vivre ensemble, euthanasie, nucléaire, etc.). Des questions fondamentales, certes, et qui doivent être traitées. Mais elles ne peuvent servir de leurres.

Ce mélange des idées va entraîner une recomposition profonde de l'électorat. Aujourd'hui, la condition sociale ne prédit plus l'appartenance politique. Un magistrat à la retraite clame son adhésion au PTB tandis que le garagiste du coin chante les louanges d'un libéralisme « défenseur des travailleurs ».

Pire, certains cherchent une réponse auprès des partis d'extrême-droite qui font leurs

choux gras des « consensus apathiques » et des alternances politiques sans politique alternative.

La persuasion par la peur

Devant toute allusion à une politique de gauche, on agite le spectre du stalinisme. Si vous voulez taxer les grosses fortunes et les entreprises multinationales, on vous répond qu'elles vont s'en aller. Si vous songez à réduire les salaires hallucinants des grands patrons, on vous assène que nous allons perdre de grandes compétences (qui, jusqu'ici, il faut bien l'avouer, tardent à s'exprimer pleinement). Si vous imaginez de refuser le remboursement de la dette publique, même quand elle est illégitime, on vous rétorque que

les agences de notation baisseront leur appréciation et que les banquiers nous trouveront tellement vilains qu'ils augmenteront leurs taux d'intérêt des remboursements. En plus, le FMI et les instances européennes vont nous faire les gros yeux. Ah, cette chère Union européenne, comme elle s'avère utile pour tout expliquer.

L'alibi européen

Quand les dirigeants nationaux décident des restrictions budgétaires, qu'ils reconnaissent regrettables mais indispensables (si, si, la main sur le cœur), ils nous assurent qu'ils n'ont pas le choix. Les pauvres nous rappellent qu'ils sont soumis aux décisions de l'Union européenne. A se demander pourquoi ces dirigeants nationaux défendent tant l'adhésion à cette dernière si elle n'a que des exigences pareilles à leur imposer. Eh bien, disent les responsables nationaux, parce que c'est une question d'honnêteté et même d'honneur national : le pacte de stabilité (le TSCG) qui fixe les règles d'or de la dette et du déficit par rapport au PIB, nous nous y sommes tous engagés. Tous ? Où donc cet engagement a-t-il fait l'objet d'un débat public qui aurait été amplement justifié vu son importance pour des centaines de millions de citoyens en Europe ?

Or, rappelons que la plupart des exigences européennes sont formulées sous forme de directives. Celles-ci définissent des objectifs à atteindre mais laissent aux gouvernements nationaux le soin de déterminer la manière d'y parvenir. La preuve, c'est que ces gouvernements sont tenus de présenter à l'Europe leur plan stratégique pour répondre aux directives.

Museler le pouvoir judiciaire

L'indépendance judiciaire constitue une des pierres angulaires de la démocratie. Oui mais voilà, certains magistrats et certaines branches de la Justice sont de sacrés empêcheurs de danser en rond.

Réduire les moyens alloués à ce troisième pouvoir, c'est réduire son efficacité donc le discréditer aux yeux des citoyens.

Organiser la mobilité des magistrats, c'est se donner les moyens de placer là où il le faut et quand il le faut, le juge « compréhensif ».

Déforcer la justice fiscale plus encore qu'elle ne l'est, c'est ouvrir un boulevard aux avocats fiscalistes déjà lourdement armés de lois complaisantes à l'évasion des capitaux (toujours immorale mais parfois légale, nuance).

Ambiance.

Alors tout le monde danse sur la même musique

Reprenons l'idée de Pierre Bérégo : pour installer des réformes, il suffit de créer l'ambiance générale et d'attendre le bon moment. Nous y voilà.

Il ne sera pas facile de retourner la situation et de proposer une autre partition.

Le gouvernement de droite actuel exclut des dizaines de milli-

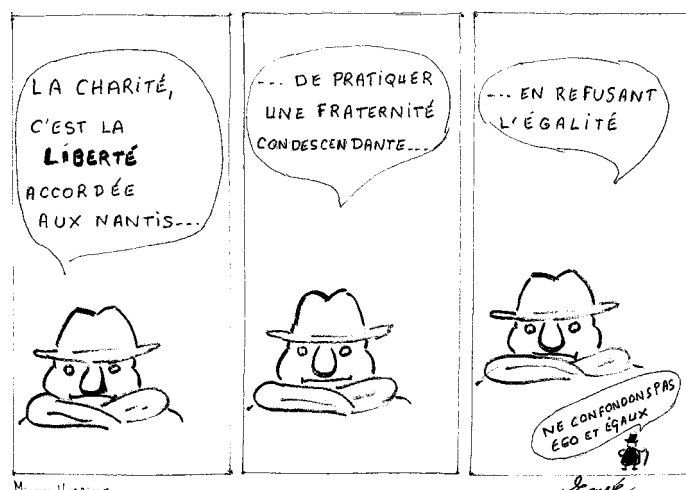
ers de chômeurs. Il ne fait qu'appliquer une décision prise par la majorité qui l'a précédé. Le Premier ministre de cette majorité, revenu à la tête du PS, a beau regretter cette mesure, et même en avoir le cœur qui pleure (reconnaître ses erreurs est honorable), il n'empêche que le mal est fait.

Ne pas avoir profité de la présence du PS au gouvernement pour revoir les intérêts notionnels, pas forcément les supprimer, alors même que leur initiateur Bruno Colmant reconnaît lui-même qu'ils devraient être revus, c'est quand même dommage.

Difficile aussi de s'opposer fermement au saut d'index quand on a soi-même décidé un gel des salaires au moment où on gouvernait le pays. Mesure qui, par parenthèse, fut saluée avec enthousiasme par Albert II à qui on ne demandait rien.

Et guère plus facile d'appeler à la défense des services publics en particulier et de l'emploi en général, quand, en 1995, on a supprimé des milliers de postes dans l'enseignement et quand, vingt ans plus tard, on décide de ne pas remplacer quatre agents sur cinq à la Région wallonne.

(À suivre)



L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

www.local.attac.org/liege



Vendredi 20 novembre au dimanche 21 février

de 14 à 18h.

(sauf le lundi) Exposition de L'THOES
« Et si on osait la paix ? Le pacifisme en Belgique d'hier à aujourd'hui »
Cité Miroir, place Xavier Neujean

Mercredi 27 janvier 19h30*

Atelier d'écriture sur la Sécurité sociale
dans le cadre de la rédaction d'un 3^e n° de CETRO

Samedi 30 janvier 14-17

Conférence de Bruno Odent, sur l'ordo-libéralisme et nos alternatives au fonctionnement de l'UE
Dans le cadre du cycle « Ombre et lumière sur l'Europe »
Local R30, Université de Liège, entrée quai Roosevelt 1

Lundi 1^{er} février, à 19h30*

Réunion du groupe de coordination

Samedi 6 février, 10-13

Où va la Grèce ?, avec Anouk Renaud
Dans le cadre du cycle *Quelle Europe pour demain ?*
Au cercle Leonardo Da vinci, 84 rue cockerill,
4100 Seraing

Lundi 15 février, 19h30*

Groupe de lecture Piketty

Mercredi 17 février, 19 h.

Projection du film *Demain* et rencontre autour d'alternatives en partenariat avec le Beau-Mur, le CNCd Liège, la Bourrache et ATTAC Liège
Espace Inédit, Brasserie Sauvenièrre,
place Xavier Neujean

Jeudi 18 février à 20h

Représentation de la pièce *Le réservoir*
et premier débat sur l'allocation universelle,
avec Mateo Alaluf
Les Chiroux

Jeudi 25 février, 19 h.

Conférence-débat avec Bahar Kimyongür
(auteur de *Syria*)
Dans le cadre du cycle « Géopolitique du chaos »
Salle 'Moyen Physique', ULg, place du 20-août

Samedi 5 mars, 10-13

La situation en Espagne, avec Jérôme Duval
Dans le cadre du cycle *Quelle Europe pour demain ?*
Au cercle Leonardo Da vinci, 84 rue cockerill,
4100 Seraing

Lundi 7 mars, 19h30*

Groupe de coordination

Mardi 8 mars, 19h. *

Journée des droits des femmes
Coralie Solheid, Au-delà du gender marketing

Mercredi 9 mars, 19 h.

Exposé-débat
Démographie et environnement : surpopulation ou maîtrise de la natalité ?
avec Denis Garnier (président de l'association française Démographie Responsable)
Organisé par le MpOC
Salle Wittert, ULg, place du 20-Août

Samedi 12 mars, 19 h.

Ciné-bat *Dexia ou la démocratie confisquée*
avec Olivier Stein (avocat) et Valentin Fayet (réalisateur)
dans le cadre du festival *Alteractifs*
au CP-CR, rue Jonruelle

Jeudi 17 mars à 19h

Conférence-débat avec France Arets et des témoignages de réfugiés
Dans le cadre du cycle « Géopolitique du chaos »
Salle 'Moyen Physique', ULg, place du 20-août

Lundi 21 mars, 19h30*

Groupe de lecture Piketty

Jeudi 24 mars, 19 h. *

Ciné-débat *Insecticide mon amour*
Avec un intervenant de Vin de Liège
(et dégustation)

Lundi 4 avril, 19h30*

Groupe de coordination

Samedi 16 avril, 10-13

Crise de la dette, avec Laurent Pirnay
Dans le cadre du cycle *Quelle Europe pour demain ?*
Au cercle Leonardo Da vinci, 84 rue cockerill,
4100 Seraing

Dimanche 1^{er} mai

Présence militante place Saint Paul

Lundi 2 mai, 19h30*

Groupe de coordination

Mercredi 18 mai*

AG statutaires

Samedi 14 mai, 10-13

La situation en Italie, avec Joseph Maniglia
Dans le cadre du cycle *Quelle Europe pour demain ?*
Au cercle Leonardo Da vinci, 84 rue cockerill,
4100 Seraing

Mercredi 25 mai

Dison festival de résistance

Samedi 8 et dimanche 9 octobre

Université d'automne
Théâtre universitaire, quai Roosevelt

*Beau-Mur, rue du Beau-Mur 50, 4030 Liège



Les impôts c'est comme les épinards:
ça permet de soutenir les services
et infrastructures publiques